



Mon grand-père (le Rabbi Maharach) dit:

«Le soupir d'un Juif provoqué, D.ieu nous en garde, par un manque matériel est également une grande Techouva. Combien plus le soupir d'un Juif provoqué par une mauvaise situation spirituelle est-il une très haute Techouva. Ce soupir le libère des profondeurs du mal et le place dans une situation positive.»

(Cette expression est basée sur le Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, qui affirme que le corps matériel est la propriété de D.ieu.)